

CHALLENGE PAR EQUIPE



Art 1 : Le challenge par équipe "Century 21 Guillaume Immobilier" du cyclo-cross d'Auray Kerléano aura lieu le dimanche 21 octobre 2018, sous le contrôle de l'Union Cycliste Alréenne (2 challenges indépendants) :

- Challenge par équipe des écoles de cyclisme (courses poussins, pupilles et benjamins)
- Challenge par équipe hors école de cyclisme (courses minimales, cadets, juniors/dames, espoirs/séniors)

Art 2 : Les challenges récompenseront la cohésion d'une équipe (présence mixte dans un maximum de catégories + performance).

Art 3 : Attributions des points :

- Attribution de 50 points par catégorie dès présence d'au moins 1 coureur.
- Attribution de 30 points supplémentaires par catégorie si présence d'une féminine.
- Attribution de points supplémentaires en fonction de la place du meilleur coureur de l'équipe (10 premiers coureurs). Seul le premier coureur de l'équipe par catégorie marque des points :

Places	Points	Places	Points
1	70	6	40
2	60	7	35
3	55	8	30
4	50	9	25
5	45	10	20

Art 4 : Classement

- Challenge écoles de cyclisme : il se fait par addition des points des catégories poussins, pupilles et benjamins (Présence 1 coureur + présence féminine + classement meilleur coureur).
- Challenge hors écoles de cyclisme : il se fait par addition des points des catégories minimales, cadets/cadettes, juniors/dames et espoirs/séniors. (Présence 1 coureur + présence féminine + classement meilleur coureur).
- En cas d'égalité, le nombre de points acquis dans la dernière course est prépondérant (benjamins pour le challenge EC et espoirs/séniors pour le challenge hors EC).

Art 5 : La première équipe recevra un trophée

